



LA RÉDACTION ÉPICÈNE AU CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT :

—————> quatre choses à retenir

LES CHOIX DE RÉDACTION DOIVENT ÊTRE ADAPTÉS AU CONTEXTE

Nous gardons en tête, en principe :

La rédaction épïcène : éviter de marquer le genre des personnes quand ce n'est pas nécessaire, quand on s'adresse à un grand groupe mixte ou à des personnes qu'on ne connaît pas.

Le respect des choix des personnes de qui on parle ou à qui on parle (pronoms, accords, etc.) même si cela ne va pas dans le sens de nos choix de rédaction dans le reste du document.

POUR PARLER DE GRANDS GROUPES MIXTES OU DE PERSONNES QU'ON NE CONNAÎT PAS, ON ÉVITE D'UTILISER UN VOCABULAIRE QUI MARQUE LE GENRE DES PERSONNES

Exemples :

« la personne responsable de la coordination »
(au lieu de « la coordinatrice, le coordonnateur ou lo/læ coordonnataire »)

« Présidence »
(au lieu de « la présidente, le président »)

Ressources :

- « Inclusionnaire », répertoire de termes épïcènes pour trouver des équivalences aux mots qui ont un genre grammatical
- Directives en écriture inclusive du gouvernement du Canada
- Directives du Bureau de la traduction pour la rédaction épïcène (TermiumPlus)
- Liste de termes épïcène de l'Office québécois de la langue française

GRAPHIES TRONQUÉES OU DOUBLETS ABRÉGÉS : AU BESOIN SEULEMENT

Exemples :

ami·e
rédacteur·trice

Le point médian • pour inscrire la forme féminine à la suite de la forme masculine est recommandé par plusieurs institutions comme le [gouvernement du Canada](#) mais n'est pas adapté à toutes les situations.

Le point médian n'est pas facilement accessible sur tous les claviers, ni en dictée vocale. Ce signe typographique peut poser des problèmes de codage et de lecture automatique sur ordinateur. C'est une stratégie utile surtout dans les communications où on a un espace limité (affiches, courriels à des alliés·es, messagerie interne, etc.)

- **Par exemple**, si la limite de caractères sur une affiche ne permet pas d'utiliser une formulation épicienne comme « les personnes participantes », on écrit « les participant·es » en prenant soit de choisir une police d'écriture bien lisible.

Parfois, il vaut quand même mieux utiliser cette méthode, plutôt que de chercher un terme équivalent épicienne. Il faut alors déterminer si l'exactitude vaut le risque de nuisance pour la lecture.

- **Par exemple**, « l'auteur·trice » a un sens précis (par rapport à rédacteur·trice, collaborateur·trice, etc.). La tournure épicienne « la personne qui écrit » n'est pas parfaitement équivalente.

Lorsque le mot est au **pluriel**, on préfère l'usage d'**un seul point médian** et une seule marque du pluriel à la fin du mot :

- **Par exemple**, les contributeur·trices, employé·es, usager·ères, maître·sses, etc. Et non pas : les contributeurs·trices, employé·e·s, usagers·ères, maître·sse·s, etc.

Clés pour faire un point médian sur le clavier d'ordinateur :

- **Shift + Alt + G ou Shift + Alt + H**
- **Alt + 250 ou Alt + 0183**

Autres techniques :

- Copier-coller le signe au fil de la rédaction du texte ;
- Écrire le texte en utilisant le tiret (-), l'astérisque (*) ou un autre caractère accessible sur le clavier mais non utilisé pour le texte, puis faire rechercher-remplacer au moment de la révision orthographique du texte, pour remplacer par des points médians.

3

S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS

On utilise les pronoms indiqués par chaque personne, qu'il s'agisse de pronoms « standard » (il, elle, iel...) ou plus rares (ol, æl, y...).

Actuellement, « iel » est utilisé dans plusieurs milieux (communautaire, universitaire, littéraire...) et une directive canadienne l'indique comme traduction pour le « they » singulier en anglais. Cependant, il existe plusieurs méthodes et grammaires dites « neutres », ainsi qu'un large éventail de pratiques à travers la francophonie.

Lorsqu'une personne n'indique pas ses pronoms dans sa signature ou à un autre endroit où on s'attend à trouver la mention des pronoms personnels, il convient de lui demander directement.

À l'oral comme à l'écrit, on encourage les personnes à mentionner les pronoms qu'il faut utiliser pour parler d'elles mais aussi **les accords à privilégier** : accords féminins, accords masculins, accords alternés.

Lorsqu'une personne indique qu'elle « alterne » les accords, on utilise le féminin autant que le masculin.

Lorsqu'une personne indique des « accords neutres », il convient de limiter autant que possible les mots qui ont un genre grammatical fixe ou qui indiquent le sexe/genre de la personne.

- **Par exemple**, désigner l'effet produit plutôt que la personne : « Ton intervention était vraiment impressionnante ! » (au lieu de « Tu es brillant/brillante »...);
- Désigner ce qu'il se passe plutôt que le statut de la personne : « Maud attend un enfant » (au lieu de « Iel est enceinte »).

